

J'assure la bonne santé de mes volailles

Objectifs

Repérer et savoir observer les symptômes les plus fréquemment rencontrés en élevage avicole de plein air afin de prévenir ou guérir les maladies à l'aide d'une pharmacie minimale et naturelle.

Enjeux

Les éleveurs de volailles, poules pondeuses, poulets de chair, ont besoin d'acquérir des réflexes simples pour maintenir leurs animaux en bonne santé.

Pré-requis

Aucun

Contenu

- Mesurer les problèmes générés par l'antibiorésistance pour introduire l'usage de l'homéopathie et de la phytothérapie.

- Adopter les bonnes pratiques préventives permettant de diminuer l'utilisation des antibiotiques.

- Choisir des soins alternatifs à l'utilisation des antibiotiques.

- Découvrir les médecines alternatives et leurs avantages pour l'élevage de volailles.

- Application des médecines alternatives aux problèmes des volailles.

Cette formation suit la formation BIOSÉCURITÉ AVIAIRE qui a lieu la vieille (04 novembre)

Dates, lieux et intervenants

05 nov 2019

13 A définir

09:00 - 17:00 (7hrs)

Oriane Malburet-Vye, vétérinaire
Vétopôle 26.

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/11/2019

Tarifs

Non adhérent 140€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 140€/jour. Les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche PPP sont pris en charges par VIVEA

Plus de renseignements

Allison Lost

alost@adear13.com

ADEAR 13 Bouches du Rhône

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Tel. 04.90.55.17.86

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)